



DISTRICT DE VENDEE DE FOOTBALL
Commission Départementale Sportive et Règlementaire
Cellule Football U12-U13

PROCÈS-VERBAL N° 1 – SAISON 2024/2025

Jeudi 22 août 2024

PRESENTS(ES) : Mrs GUIBERT Christian et MANDIN Florent, membres Commission Sportive et règlementaire
M. PASQUERAU Bastien, Conseiller Technique référent des U12/U13
M. GROLLEAU David, Responsable de la cellule U13
Mrs DROCHON Michel – GREAU Etienne – MECHIN Michaël - PACREAU Olivier -
PINEAU Valéry

1 – MISE EN PLACE DE LA CELLULE U13

- Responsable de la cellule : David GROLLEAU
- Membres de secteurs : lien avec les clubs

2 – POINT SUR LES ENGAGEMENTS / PHASE 1 « BRASSAGE »

232 équipes dont 3 équipes U13 Féminines V. Les Herbiers F. et St Georges Guyonnière FC et la Roche ESOF

Région	Départemental Supérieur 1 (DS1)	Départemental Supérieur 2 (DS2)	Départemental 1
2 équipes	6 équipes	6 équipes	36 équipes
Départemental 2	Départemental 3	Départemental 4	
42 équipes	66 équipes	74 équipes	

- La cellule compose les groupes en respectant l'architecture « Départemental Supérieur ».
- Pour la Phase 2, la cellule statuera et réajustera les équipes suivant un tableau montées- descentes pré-établi, en fonction des classements de la phase 1 « Brassage ».

3 – VALIDATION DES ENTENTES

- **La Cellule valide les ententes suivantes :**

Entente	Club support
Ent USAV-ESV	Autize St Hilaire US
Ent St Julien - EGAL	St Julien Vairé FC
Ent. Génétouze Mouill.	Génétouze FC
Ent. Pineaux Bessay	Pineaux St Ouen ES

4 – ORGANISATION ET MISE EN PLACE DES CHAMPIONNATS U13 / Phase 1

Nbr d'équipe/ club	8	7	6	6
DS1 et 2	1	1	1	0
D1	1	1	1	1
D2	2	1	1	1
D3	2	2	1	1
D4	2	2	2	3

Rappel :

N'est autorisée qu'une seule équipe par niveau sauf au dernier niveau lors de la 1^{ère} phase. **Pour les clubs possédant plus de 6 équipes, la commission autorise les engagements comme précisé dans le tableau ci-dessus.**

- **Championnat Régional U13 (2 équipes)** : La Roche VF et Le Poiré Sur Vie VF
Championnat géré par la Ligue
- **Niveau Départemental Supérieur (12 équipes)**

Calendrier "Division Départementale Supérieur 1 et 2" - 5 journées

J1	J2	J3	J4	J5
14/09/2024	21/09/2024	28/09/2024	05/10/2024	12/10/2024

Départemental Supérieur 1	Départemental Supérieur 2
CHALLANS F.C.1	AIZENAY FRANCE 1
MONTAIGU VENDEE FOOT 1	BRETIGNOLLES BREM 1
LA ROCHE ESO VENDEE 1	GJ PAYS CHANTONNAY 1
LES HERBIERS VF 1	ST GEORGES GUYONNIERE 1
LES SABLES FCOC 1	TALMONT FC 1
GJ LUCON USMTCL ASMC 1	POUZAUGES PBFC 1

- Cahier des charges « Départemental Supérieur 1 et 2 »
 - Avoir 2 équipes minimum dans la catégorie U13
 - Maximum de 3 U12 sur la feuille de match
 - Aucun sur-classement U11 possible au niveau « Départemental Supérieur »
 - Participation obligatoire au minimum de 10 joueurs pour chaque rencontre identifiée sur la feuille de match
 - Avoir un éducateur diplômé au minimum du C.F.F. 2 ou CFI U13
 - Avoir le même éducateur présent lors des séances et matchs (Exception pour les joueurs évoluant en Pôle ou SSS)
 - Proposer un minimum de 2 séances par semaine (clubs ou sections sportives)

- Réaliser les tests et renvoyer la fiche de « Propositions de joueurs »
- Être engagé et actif dans les dispositifs du P.E.F.
- Le club doit être labellisé au « Label Jeunes FFF »

=

• **U13 / Départemental 1 – 2 - 3 – 4 (Phase d'évaluation)**

Calendrier Phase 1 – 5 journées

J1	J2	J3	J4	J5
14/09/2024	21/09/2024	28/09/2024	05/10/2024	12/10/2024

4 niveaux / Phase 15 niveaux / Phase 2			
	Phase 1	Groupes	Equipes
Départemental 1	D1	7 Gr. X 6	36
Départemental 2	D2	4 Gr. x 6 et 4 Gr. x 5	42
Départemental 3	D3	10 Gr. x 6	66
Départemental 4	D4	10 Gr. x 6 et 3 Gr x 5	74

233 équipes dont 2 équipes féminines

Saison 2024-2025	232	Football à 8
Saison 2023-2024	235	
Saison 2022-2023	204	
Saison 2021-2022	199	
Saison 2020-2021	213	
Saison 2019-2020	217	

Les documents réactualisés seront disponibles dans la rubrique U13 (Calendrier 2024/2025 ; Règlement saison 2024/2025 ; Lois du jeu avec annexe : le coup de pied de but ; Arbitre assistant (arbitrage des jeunes par les jeunes) ; FMI ; Règlement création d'une entente ; Annexe FMI ; Défi-jonglage).

5 – COUPE ET CHALLENGE DES ESPOIRS U13

- La Coupe et le Challenge des espoirs (championnat phase 3) :
Coupe des Espoirs : équipes évoluant en DS2 – DS3 - D1 / Phase 3, 16 équipes retenues
Challenge des Espoirs : D2 - D3 / Phase 3, 16 équipes qualifiées retenues
- Le niveau Départemental « Supérieur 1 » - Phase 3, ne participe pas à la Coupe de Vendée U13.
- Finales départementales «Coupe et Challenge de Vendée U13 des Espoirs» organisées sur une journée en Mai 2025

6 – FESTIVAL U13

- La journée départementale est programmée le samedi 5 avril 2025 sur un lieu à définir.
- Participation de 16 équipes garçons : (DS 1 : 8 équipes / ph 2 & DS 2 8 équipes / ph 2) et 8 équipes filles.

Prochaine réunion :
Le Jeudi 24 Octobre 2024 à 19h00

Le Responsable de la Cellule,
David GROLLEAU